

nuant toutes les sécrétions, sauf la sécrétion urinaire, paraissent exercer sur la sialorrhée une action favorable, et l'emploi des astringents sous forme de collutoires.

CHAPITRE III

Modificateurs de l'état de la salive

Nous ne savons pas grand'chose des changements morbides que peut subir la salive. Les anciens, voués au culte des doctrines humorales, considéraient la fétidité, dans le ptyalisme mercuriel, comme indiquant l'élimination d'un *hétérogène* particulier; mais on est revenu aujourd'hui de cette opinion et on la rattache, avec plus de raison, à la cause qui imprime à toutes les sécrétions anormales de la bouche et de l'arrière-gorge une odeur généralement repoussante. L'épaississement de la salive est dû plutôt à la pénurie de ce liquide qu'à un changement de sa nature; dans l'état fébrile, cependant, où l'élément aqueux de toutes les sécrétions diminue, il est probable que la salive présente une altération de ce genre, et l'on y remédie en augmentant notablement la quantité des boissons accordées aux malades.

Il est une altération de la salive que l'on constate assez souvent dans l'état morbide: c'est son acidité. Nous avons dit plus haut que ce caractère, qui ne se constate que dans la salive mixte, appartient au mucus buccal plutôt qu'à la salive elle-même. Quelquefois aussi ce goût acide de la bouche se manifeste en dehors de l'état pyrélique, devient habituel et cause une sensation très-importune d'agacement dentaire. Donné a considéré l'acidité ordinaire de la salive comme une cause très-fréquente de carie des dents. J'ai constaté ce goût acide chez une religieuse qui en était vivement importunée, et dont l'état de santé n'offrait rien de particulier, si ce n'est quelques troubles dyspeptiques. Chomel a fortement insisté sur l'acidité de la salive mixte dans une forme particulière de la dyspepsie. « Cette acidité, dit-il, est généralement assez prononcée pour que le médecin qui se trouve en face du malade soit averti par son odorat. Lorsqu'elle est plus faible, il ne la constate bien qu'en s'approchant assez de lui pour recevoir et apprécier son haleine, exhalée lentement, la bouche grandement ouverte. Dans les cas les plus prononcés, l'air de la chambre du malade est comme imprégné de cette acidité, que j'ai plusieurs fois reconnue dans la pièce qui précédait celle

que le malade habitait. Le papier de tournesol, placé quelques secondes sur la langue, rougit et fournit la confirmation chimique du fait signalé suffisamment par l'odorat. » (Chomel, *des Dyspepsies*; Paris, M DCC LVII, p. 95.)

Cette acidité de la salive peut être neutralisée momentanément par des topiques alcalins, des collutoires au bicarbonate de soude, des pastilles de Vichy; des dentifrices magnésiens peuvent lui être opposés; mais il importe de ne pas oublier que cette acidité n'est que le résultat d'une cause générale, et que la neutraliser n'est pas la faire disparaître. Il convient simultanément d'employer les alcalins à l'intérieur, principalement les eaux minérales alcalines; de prescrire des bains additionnés de 100 à 150 gram. de carbonate de soude; d'interdire aux malades les aliments acides ou ceux qui sont susceptibles de fournir des aigreurs: les féculents et le sucre sont dans ce cas. Cette règle d'hygiène est surtout obligatoire quand, ainsi que cela arrive souvent, l'acidité de la salive n'est que le symptôme d'une dyspepsie acéscente.

SECTION CINQUIÈME

MODIFICATEURS DES SÉCRÉTIONS GASTRIQUES

Deux fluides sont sécrétés par la muqueuse stomacale: l'un alcalin, c'est le mucus; l'autre acide et salé en même temps, c'est le suc gastrique proprement dit, qui afflue dans l'estomac quand la muqueuse est stimulée par le contact des aliments. Ce suc doit son caractère acide à de l'acide chlorhydrique libre et à de l'acide lactique, mais surtout à ce dernier. Il contient un grand nombre de sels, parmi lesquels prédominent les chlorures, notamment le chlorure de sodium, et une substance organique azotée, la *pepsine*, à laquelle il doit la propriété de liquéfier les matières albuminoïdes.

La sécrétion du suc gastrique est extrêmement abondante, et, si l'on appliquait à la physiologie humaine les résultats d'expériences tentées sur les animaux, elle pourrait être évaluée, chez l'homme, à plusieurs kilogr. par vingt-quatre heures (Lehmann). La propriété dont jouit la pepsine, ou *gastérase*, de transformer en peptones, ou produits liquides directement assimilables, les substances albuminoïdes et celles qui sont susceptibles de fournir de la gélatine, est subordonnée à l'acidité du suc gastrique;